



CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

Bulletin Périodique

Editeur responsable : G. OTTEN
24, rue Haute
1300 Wavre

N° 118 S E P T E M B R E 1977

Bulletin mensuel ne paraissant pas en
juillet et août

.....
M..... et cher membre,

Nous serions très heureux de pouvoir vous
accueillir à la première réunion du club
pour la saison 1977-78. Elle se tiendra

le jeudi 15 septembre à 19 H 30, au local habituel "Café de la Paix",
place A Bosch.

La soirée débutera par une séance d'échanges. Il y aura des carnets
à choix de notre club.

Les lots de la réalisation inter-membres (pages 3, 5 & 7) seront ex-
posés à partir de 19 H 30. La réalisation débutera à 20 H 30.

M P Jottard distribuera les nouveautés parues en juillet et août.

M Jh Hoeyenbrugge donnera les billets de la tombola gratuite et ven-
dra les billets de la tombola payante.

Lots de la tombola payante

Belgique 1198-1203 Antituberculeux 1961	Valeur : 300 Fr	xx
Belgique 1163-68 Antituberculeux 1960	Valeur : 450 Fr	xx
Belgique 1231-32 Droits de l'homme 1962	Valeur : 35 Fr	xx
France 294 Colombe de la paix 1934	Valeur : 30 Fr	Fr 0
Vatican 36 Pape Pie XI	Valeur : 20 Fr	Fr 0
Allemagne occidentale 322-28 Monuments	Valeur : 13 Fr	Fr xxx

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, nous vous prions
de croire, M..... et cher membre, en notre entier dévouement.

LE C O M I T E

N O U V E A U X C A T A L O G U E S

L'édition 1978 du catalogue Yvert et Tellier paraîtra début septembre. Les membres du club pourront obtenir ces catalogues aux prix suivants :

Tome I (France)	190 Fr au lieu de 250 Fr
Tome II (Europe)	380 Fr au lieu de 500 Fr
Tome III (Outremer)	450 Fr au lieu de 600 Fr

soit au total 1.020 Fr au lieu de 1.350 Fr. Le gain total est de 330 Fr.....

L'édition 1978 du Catalogue officiel de Belgique, Congo belge, Zaïre, Burundi et Rwanda, entièrement en couleurs, paraîtra lui aussi début septembre. Sur recommandation de la Fédération royale des cercles philatéliques de Belgique, vous pourrez obtenir ce catalogue au prix de 175 Fr au lieu de 195 Fr soit une réduction de 20 Fr.

Les inscriptions pour ces catalogues peuvent se faire auprès du secrétaire : M G OTTEN, rue haute, 24 1300 Wavre (Tél 010/22.25.12). On peut également verser à son CCP 000-0674806-74 en mentionnant sur le talon les raisons du virement. Les inscriptions seront clôturées le jeudi 15 septembre à midi. Les catalogues seront distribués lors de la réunion de ce même jour à 19 H 30.

SERVICE "CIRCULATIONS"

Ce service est assuré désormais par M Miroir de Limelette. Vous pouvez dès à présent lui transmettre vos carnets à choix lors des réunions du club ou chez lui : Avenue des sorbiers, 109 à 1342 Limelette. Ceux qui désirent s'inscrire à cet intéressant service peuvent également s'adresser à M Miroir. Il y a encore quelques cachets disponibles.

PETITE ANNONCE

Recherche tout concernant la République de Saint-Marin (timbres-poste neufs et oblitérés; pièces de monnaie de 1864 à 1938; anciennes cartes-vues.....)

OTTEN Guy, rue haute, 24 1300 WAVRE

JOURNEE D'ECHANGES

La troisième Journée d'échanges organisée par notre club se tiendra le dimanche 20 novembre prochain.

A cette journée, les amateurs de timbres-poste, de cartes postales et de pièces de monnaies auront l'occasion de compléter leur collection.

Réservation des tables : OTTEN Guy, rue haute, 24 1300 WAVRE

REALISATIONS INTER MEMBRES DU
JEUDI 15 SEPTEMBRE 1977

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	Belgique	424 (4)	xxx	40	15	
2		527 (4)	xxx	40	15	
3		527 (4) avec variété	xxx	105	50	
4		670-73(4)	xxx	60	30	
5		684	xxx	70	30	
6		686 (4)	xxx	72	35	
7		688A	xx	170	50	
8		689A	xxx	40	20	
9		entre 670 & 689 (28)	xxx	302	125	
10		EP419;425 (Petit-Rosière)			20	
11	Allemagne	62	xxx	250	1250	
12	Alsace	4-5-6-7	0	175	750	
13	Colombie Antioquia	12	0	11	25	
14	Equateur	1	0	22	40	
15	Etats-Unis	83	0	35	100	
16	Italie	PA 48	xxx	125	400	
17	Luxembourg	300-05	0	45	200	
18		BF 4	xxx	7,5	25	
19	Suisse	87-88	0	26	100	
20	Luxembourg	760-63	xxx	2,9	10	
21	Allemagne	19	0	65	200	
22		5	0	25	100	
23		3	0	110	300	
24	Allemagne du Nord	1 & 4	0	41	250	
25		7 service	x	300	300	
26	Allemagne	5	0	25	100	
27		1	0	200	800	
28	Bavière	6	0	40	150	
29	Canada	72	0	125	300	
30	Grande-Bretagne	98	0	10	35	
31	Inde anglaise	25	0	20	75	
32	Danemark	27	0	8,5	30	
33		28	0	20	20	
34		35	0	8	20	
35	Monaco	PA 42-44	xxx	500	2000	
36	Norvège	Taxe 2-3-5	0	4	10	
37	Suède	10	0	60	200	
38		9	0	60	200	
39		11	0	110	300	
40	Belgique	678 (90)	xxx	450	200	
41	Italie	PA 25	xxx	1100	4000	
42	Lombardie	4 & 5	0	80	200	
43	Levant allemand	22	xxx	800	350	
44	Belgique	25 E.P. divers	0		100	
45		12 EP guerre 14-18	0		150	
46		20 plis - 10 %	0		100	
47	Belgique	68-70	0	100	50	
48		386-89	0	50	25	
49		671-38	xxx/0	250	120	
50		761-72	xx	2250	1260	
51		761-72	0	125	60	
52		814-22 sauf 821	xx/xxx	1350	650	
53		1139-46	xx	525	270	
54		1131-2; 1150-2	xx	95	50	
55		1272-85	xx	120	60	
56		1278-89	xx/xxx	242	125	

+++++
+ LES NOUVEAUX TIMBRES SUISSES +
+++++

Le 25 août, la Suisse a émis une série de timbres spéciaux et une série de timbres ordinaires. La première série compte 3 timbres 20 cts, 40 cts et 80 cts; la deuxième compte 9 timbres 5 cts, 10 cts, 20 cts, 35 cts, 40 cts, 50 cts, 70 cts, 80 cts et 90 cts.

Sujets de la première série :

20 cts : Centenaire de la loi fédérale sur les fabriques

La première loi fédérale sur les fabriques, par laquelle la Suisse fit oeuvre de pionnier en matière de protection des travailleurs, est entrée en vigueur en 1877. Le timbre spécial créé par le graphiste Roland Hirter, de Berne, rappelle les cent ans d'existence de cette loi si importante dans le domaine de la politique sociale. Dans l'image qu'il a conçue, l'artiste place l'homme au premier plan, faisant ainsi ressortir l'un des propos essentiels de la législation sur les fabriques : protéger les femmes et les hommes dans leur travail.

40 cts : Protection des biens culturels

La protection de nos biens culturels irremplaçables, qu'ils résident dans des constructions profanes ou religieuses, dans des maisons isolées ou dans des parties entières de villages, compte parmi les tâches les plus nobles de notre temps. Le graphiste bernois Werner Mühleman a su réunir, sous une forme intelligible à tous, l'écusson des biens culturels - en tant qu'élément principal de l'image - et un chapiteau ionique; le texte en trois langues en appelle à la conscience de la population pour la protection des biens culturels.

80 cts : Tourisme pedestre

L'association suisse de tourisme pedestre encourage dans les régions touristiques la création de chemins sûrs, peu touchés par la circulation. Jusqu'à ce jour, 45 000 km de chemins réservés au tourisme pedestre ont été marqués par un grand nombre d'aides bénévoles des deux sexes. Le timbre conçu par le graphiste Heinz Bürgin, de Bâle, souligne, avec l'insigne officiel de l'association, les efforts que celle-ci déploie dans tout le pays, tandis que le papillon doit exprimer la joie que procure le tourisme pedestre.

Sujets de la deuxième série : Coutures populaires

5 cts : Le "Sternsingen" de Bergün

Pendant la période qui va de Noël à l'Epiphanie (6 janvier), des groupes d'enfants costumés passent d'une maison à l'autre, dans diverses vallées des Grisons ainsi que dans certaines régions d'Argovie et de Suisse romande, pour annoncer par des chants la naissance du Sauveur et la visite des Rois mages à la crèche. Selon la couture du "Sternsingen" particulièrement bien conservée à Bergün, les groupes de chanteurs exécutent leurs chants autour d'une étoile pivotante, l'étoile de Noël, ornée de symboles chrétiens et illuminée de l'intérieur.

10 cts : Le "Sechseläuten" de Zürich

La fête officielle des Zurichois tire son nom du fait qu'à partir du jour de l'équinoxe de printemps les cloches sonnaient le soir à six heures dans le Vieux Zurich. Lorsque le lundi du "Sechseläuten" les cloches de tous les clochers de la ville annoncent en même temps la fin de l'hiver, commence la mise à mort du "Böögg", sorte de bonhomme hiver géant fait de paille et de ouate, coiffé d'un panier et tenant en main un balai. Les représentants des anciennes et des nouvelles corporations en somptueux uniformes ainsi que quelques sociétés historiques assistent à la fin symbolique de l'hiver. Des cavaliers tournent autour du bûcher jusqu'à ce que le "Böögg" dont les flancs recèlent des explosifs et des feux d'artifice vole en éclats.

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
57	Belgique	BF 14	xxx	65	35	
58		1463-69	xxx	205	110	
59		BF 45	xxx	65	35	
60		1492-1500	xxx	180	100	
61		1510-17	xxx	131	70	
62		1576-80	xxx	78	45	
63		1588-95	xxx	196	110	
64		1659A-1657B-1657D 1658A-1658-1657G	xxx	195	100	
65		1701 C - 1702 C	xxx	65	35	
66		Garnet B 4	xxx	145	75	
67	Belgique	434-35	xxx	160	80	
68		556-67 sauf 562	xxx	370	75	
69		601	xxx	75	35	
70		625-30	xxx	130	60	
71		647-52	xxx	125	60	
72		716-24	xxx	130	60	
73		787-91 (91 coin coupé)	xx	1500	250	
74		807-10	xxx	350	150	
75		823-25	xxx	425	200	
76		827-31 (plis de gomme)	xxx	2000	750	
77		834-40	xxx	1100	500	0
78		842-44	xxx	800	380	0
79		853, 857, 858	xxx	87	35	
80		952-51	xxx	100	45	
81		967-72	xxx	223	100	
82		973-78	xxx	900	400	0
83		994-95	xxx	200	90	
84		986; 996; 1008-9	xxx	82	30	
85		1019-21	xxx	60	25	
86		1022-23	xxx	85	40	
87		1024	xxx	65	30	
88		1030	xxx	110	50	
89		1037	xxx	75	35	
90		1047-52	xxx	200	90	
91		1053-62	xxx	320	150	210
92		1066-69 papier blanc	xxx	481	200	
93		1068 A papier blanc	xxx	90	40	
94		1069 B - 1071 idem	xxx	160	75	
95		1074 papier blanc	xxx	240	100	
96		1075 papier blanc	xxx	600	260	
97		1089-93	xxx	50	20	
98		1094-95	xxx	100	45	
99		1137-42	xxx	120	50	
100		23 divers			100	
101		BF 13-14 perforés	xx	200	75	
102		Bastogne 36-41	xx	540	75	
103		Bloc Bratislava (2)	0	900	140	
104	All occident	27	xx	175	700	
105		52	0	65	260	
106		91	xx	10	40	
107		108-09	xx	8,5	34	
108		124; 125; 133	xx	7,25	29	
109		150; 161; 162; 163; 164; 172; 179	xx	14,25	57	
110		180; 185-7; 210; 212; 214 218-19	xx	16	64	
111		235-36; 239-40	xx	5	20	

suite de la page 4

20 cts : Les "Sylvesterkläuse" d'Hérisau

A l'origine, les "Chlausen" devaient tenir les esprits malins éloignés des maisons et des fermes. Cette très ancienne coutume s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui dans les régions appenzelloises de Hérisau et Urnäsch. A partir de la seconde moitié du XIXe siècle, les traditionnels porteurs de sonnailles habillés de branches de sapin, de lichen et de mousse ont peu à peu cédé la place aux "beaux" ou "schöne Kläuse" qui, le 31 décembre et le 13 janvier (ancienne fête de Sylvestre selon le calendrier julien), se promènent en groupe de six. Le premier et le dernier du groupe sont les "Rollewiiber", garçons portant 13 volumineux grelots sur la poitrine et le dos et un couvre-chef en demi-lune. Au milieu du groupe se tiennent les quatre porteurs de sonnailles en habit traditionnel de la campagne, lesquels agitent chacun deux énormes cloches (une sur la poitrine et une dans le dos) tout en maintenant en équilibre un énorme chapeau carré représentant une scène de la vie campagnarde artistiquement exécutée à la main.

35 cts : La "Gans - Abhauet" de Sursee

Le jour de la Saint-Martin (11 novembre), une fête populaire organisée dans la petite ville lucernoise de Sursee rappelle que cette date était autrefois fixée pour la remise de la dîme. Le point culminant de la fête est le jeu de l'oie dite de la Saint-Martin. A un fil tendu dans la rue près de l'Hôtel de ville est suspendue une oie morte que le concurrent, vêtu d'un manteau rouge, les yeux bandés et le visage recouvert d'un masque (Sonnenmaske), doit détacher d'un seul coup de sabre. Dans la coutume de l'oie de la Saint-Martin, sont réunis plusieurs rites anciens et nouveaux : sacrifice d'action de grâce à la fin des récoltes, mauvais souvenirs de la dîme et réminiscences de la vie de Saint Martin de Tours.

40 cts : L'Escalade de Genève

Le 12 décembre 1602, le peuple de Genève a repoussé l'escalade tentée par le duc de Savoie et assuré son indépendance politique et religieuse. Ces termes figurant sur le mur des Réformateurs, à Genève, définissent bien l'Escalade. Au rappel de l'événement historique - l'ennemi repoussé alors qu'il tentait d'escalader les murailles - se sont mêlés des éléments carnavalesques sous la forme de cortèges bruyants et de mascarades. Le soir, un cortège de citoyens et citoyennes portant les armements et les costumes de l'époque parcourt les rues de la vieille ville. Un héraut à cheval lit la proclamation annonçant la victoire des citoyens vigilants. La cohorte pittoresque comprend des personnages historiques, parmi eux la "Mère Royaume" qui, pour chasser un savoyard, lui versa sur la tête le contenu bouillant de sa marmite.

50 cts : L'"Achteringele" de Laupen

Cette expression équivaut à faire entendre les cloches, ce qu'applique avec beaucoup de cœur la jeunesse de la cité bernoise de Laupen le soir de la Saint Sylvestre. Les garçons se réunissent au château pour descendre en colonne dans les rues de la ville au bruit de leurs innombrables sonnailles. Les "Tringeler" vêtus de longues chemises blanches et de chapeaux pointus créent ce vacarme infernal pour éloigner les mauvais esprits. Les "Besenmänner" qui les accompagnent se font remarquer par leurs rasques grimaçants, sombres ou menaçants, recouverts en partie de peaux de bête et portent à l'extrémité de longues perches des balais de genévrier qu'ils trempent dans les fontaines pour asperger les habitants qui suivent le cortège et plus particulièrement les jeunes filles. Il s'agit à l'origine d'un rite de purification symbolisant la fécondité, comme dans nombre d'autres coutumes de ce genre.

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
112	Allem occident	239-40;246	xx	5,5	22	
113		245-7;252-3;255-7;261-263	xx	12,5	50	
114	Allemagne	270-2;277;280-83	xx	13,5	54	
115		E.P. J.O. 1936	0		130	
116	Belgique	Précurseur Nivelles			300	
117		Précureseur Nivelles			800	
118		7 (P 89)	0	32,5	128	
119		25 flammes	0		50	
120		25 flammes	0		50	
121	France	183-86	0	31	120	
122		210-15	0	20	80	
123		217-28	0	16	64	
124		244-45	0	5	20	
125		262	0	100	400	
126		299-300	0	43,25	173	
127		307-08	0/xx	192,5	770	
128		330-33	0	105	420	
129		352	0	12	48	
130		353	0	10	40	
131		354-55	0	300	1200	
132		377-77A	xx/xxx	37,5	150	
133		379	0	50	200	
134		380-85	0	57,5	229	
135		386-87	xx	25	100	
136		388-94	0	65	260	
137		395	0	32,5	130	
138		396	0	15	60	
139		398	0	225	900	
140		399	0	25	100	
141	401	0	13,5	54		
142	402	0	20	80		
143	403	0	13,5	54		
144	417	0	15	60		
145	418	0	13,5	54		
146	420	0	16	64		
147	421	0	6,5	26		
148	422	0	14	56		
149	423	0	18	72		
150	424	xxx	35	140		
151	425-6	0	7,75	31		
152	427-8	0	15,5	62		
153	429	0	15	60		
154	430	0	6	24		
155	436-9	0	27	108		
156	440-1	0	20	80		
157	Grande-Bretagne	283	xx	60	250	
158	Hongrie	2236-43	0	7,5	30	
159	Luxembourg	660-67	xxx	4	18	
160	Suisse	643-660B sauf 660	xxx	79	316	
161		Service 436	xxx	3	14	
162	URSS	3381-85	xxx	8,5	34	
163	Vatican	33-34	0	8	32	
164		35	0	12,5	50	
165		39	0	10	40	
166		55	0	40	160	
167		341-43	xxx	6,25	25	
168		359-62	xxx	5	20	
169		363-70	xxx	5,5	22	
170		371-73	xxx	3,75	15	

suite de la page 6

70 cts ; Les processions de Carême à Mendrisio

L'Eglise du moyen âge voulait, par la présentation de spectacles religieux, montrer aux croyants de la façon la plus réaliste possible les scènes de la naissance, de la vie et de la Passion du Christ. Les textes bibliques étaient présentés à Noël et à Pentecôte, mais surtout à Pâques, sous la forme de représentations théâtrales ou de processions. Un des sujets les plus prisés était l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem. Dans les processions de Carême de Mendrisio, qui se déroulent le Jeudi et le Vendredi-Saint devant un nombreux public massé dans les rues de la ville, le réalisme est porté à l'extrême dans un style empreint de baroque. Mendrisio est l'une des rares bourgades suisses qui présentent encore les scènes de la Passion, un exemple typique de l'art dramatique le plus primitif.

80 cts : Le "Vogel Gryff" de Bâle

Lorsque le "Vogel Gryff", le "Wilde Maa" et le "Leu" font leur entrée dans la "mindere Stadt" le 13, le 20 ou le 27 janvier - suivant la société qui préside à la fête - les gens de la cité rhénane savent que le carnaval n'est plus très éloigné, bien que ces figures démoniaques n'aient rien de commun avec les masques de carnaval. Il s'agit plutôt de la survivance d'une coutume dont on relève les traces à Bâle en 1540 déjà et qui voyait les membres de chacune des trois corporations d'honneur se réunir en janvier pour un banquet précédé d'un cortège dans lequel figuraient les emblèmes d'honneur. En 1838 les trois corporations du Petit-Bâle (zur Häre), (zum Rebhaus) et (zum Greifen) ont décidé d'organiser leur banquet "Gryffe-Mähli" en commun. Depuis lors, le cérémonial n'a pas changé. Le Sauvage (Wilde Maa), sur un radeau composé de deux barques accouplées, est accueilli par les deux autres emblèmes d'honneur, le lion (Leu) et le Griffon ailé (Vogel Gryff). Le groupe présente des danses à l'emplacement des anciennes frontières (Käppeli-Joch), devant les habitations des maîtres, à l'orphelinat puis se rend au local de fête accompagné des fifres et des tambours.

90 cts : Les "Roitschäggätä" du Loetschental

Les manifestations carnavalesques dans certaines vallées latérales du Valais sont caractérisées par le passage dans un bruit infernal des "Roitschäggätä", groupes d'hommes porteurs de masques à l'expression grimaçante et à la bouche largement ouverte sur quelques longues dents menaçantes, drapés dans des peaux de mouton ou de chèvre. Ces figures de démons et de sorcières pourraient avoir été introduites au cours de ce siècle, car l'existence des masques de bois ne serait pas antérieure au milieu du XIXe siècle. Bien plus ancienne est en revanche la tradition de se noircir le visage et les mains lors du Carnaval - le nom de "Roitschäggätä" donné aux personnes masquées rappelle justement cette coutume - d'utiliser lors de la mascarade des seringues pour asperger d'eau les spectateurs et d'agiter différents objets primitifs effrayants.

Les timbres des deux émissions seront imprimés en feuilles de 50.

Les timbres spéciaux sont au format 36 x 26 mm. Les timbres ordinaires sont au format 29 x 24 mm.

Les timbres spéciaux sont imprimés en roto-héliogravure multicolore par l'imprimerie Courvoisier SA, La Chaux-de-Fonds. Les timbres ordinaires sont imprimés en taille-douce sur rotative par l'imprimerie des timbres-poste des PTT à Berne.